Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 51 (1959)

Heft: 12

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

51e année

Décembre 1959

Nº 12

Les syndicats et la promotion ouvrière

Par Jean Möri

« Pour préparer à la vie, l'école devra subir des modifications de structure, et les réformes prévues, dont certaines sont déjà à l'étude, seront fort coûteuses », écrivait M. Pierrehumbert dans l'Ordre professionnel du 3 mai 1958.

L'école, à tous ses échelons, devra descendre dans la vie pratique pour faire face aux nouvelles exigences de la science et de la technique en révolution, à l'aube de la découverte et de la mise en exploitation de nouvelles sources d'énergie et de l'avènement de l'automation.

Ce mouvement est d'ailleurs déjà engagé. L'Union des instituteurs genevois, par exemple, procède régulièrement à de fructueuses visites d'entreprises pour se rendre mieux compte des besoins de l'industrie en « matière grise ». Et les colloques entre instituteurs et parents d'élèves se répandent dans toute la Suisse. D'ores et déjà, les maîtres clairvoyants contribuent officieusement, dans les dernières années d'école primaire, à l'orientation professionnelle. Ces efforts gagneraient à être généralisés, car trop de jeunes gens ne savent pas encore très bien dans quelles voies professionnelles s'engager à la sortie de l'école primaire ou secondaire et n'ont aucune indication sur leur inclination naturelle. Le maître digne de ce nom les aidera à trouver leur orientation. La visite d'usines, d'ateliers et de bureaux techniques ouvrirait les horizons aux jeunes gens au seuil de leur carrière.

Les contacts entre le corps enseignant et l'industrie ne suffisent pas. Il convient de les étendre aussi aux associations professionnelles, spécialement des syndicats ouvriers, qui constituent un élément moteur à ne pas négliger. Quant aux autorités, leur rôle de défenseur du bien commun devrait les inciter davantage à encourager l'émulation créatrice des différentes parties intéressées à la promotion ouvrière, dont dépend l'avenir de notre pays.

Tous les augures bien informés prévoient une demande de plus en plus forte de savants, d'ingénieurs, de techniciens et d'ouvriers